

SOMMAIRE

Législation	1
Economie et politique foncière	3
Economie et politique du développement	3
Sociologie rurales et sécurité sociale	4
Conservation de la nature et ressources foncières	7
Ressources en eau et leur gestion	10

D. ADMINISTRATION ET LEGISLATION

D50 - Législation

14998 - Guinée : Réalisation de l'analyse diagnostique des textes réglementaires et législatifs nationaux et appui au Gouvernement de la Guinée dans l'harmonisation de ses textes avec le cadre de l'OMVS afin d'intégrer la Guinée : les mesures nécessaires à l'application de la Charte des eaux du bassin : 2018 : Dakar, Sénégal. - 62p., ill., photos, tabl, graph. - OMVS ; Condé, Jean Pierre

Résumé : Créée en mars 1972, l'OMVS regroupe aujourd'hui les quatre pays riverains du fleuve Sénégal (la Guinée, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal). A travers la mise en valeur des ressources du bassin, ses objectifs sont entre la réduction de la vulnérabilité des économies des États membres face aux aléas climatiques ; la réalisation des conditions de la sécurité alimentaire durable ; l'accélération du développement économique des États membres ; la préservation de l'équilibre écologique global du bassin du fleuve Sénégal ; et enfin la sécurisation et l'amélioration des revenus des populations du bassin du fleuve Sénégal. Pour atteindre ces objectifs, la stratégie de l'OMVS est basée sur la maîtrise des ressources en eau du bassin du fleuve Sénégal par la construction des barrages et autres ouvrages structurants garantissant la disponibilité de l'eau et le développement de ses multiples usages (agriculture irriguée, production d'énergie hydroélectrique, accès à l'eau potable, santé, préservation des écosystèmes, navigation pérenne sur le fleuve). En vue de renforcer la cohésion, l'équité et consolider la coopération sous-régionale entre les États membres, l'OMVS a initié, d'un commun accord, une Charte des eaux du fleuve Sénégal entrée en vigueur en mai 2002. Elle constitue une innovation dans la gestion des eaux et de l'environnement du Bassin. Elle fédère l'ensemble des États membres autour de règles et modalités consensuelles de gestion durable des ressources en eaux et de l'environnement du bassin du fleuve Sénégal. Il est fort de constater aujourd'hui que dans l'état actuel des faits, aucun des 4 États membres n'a pris les dispositions législatives, réglementaires et institutionnelles de mise en œuvre de la Charte des Eaux du Fleuve Sénégal. C'est dans ce cadre que se situe la présente étude dont l'objectif est d'appuyer la Guinée à l'identification et à la mise en place d'un environnement réglementaire - institutionnel propice pour une mise en œuvre effective de la charte des eaux. Ce processus est combiné à une vaste campagne de vulgarisation en vue d'améliorer la connaissance et l'appropriation de la charte des eaux par tous les acteurs au niveau national.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14998-rapport-definitif-realisation-de-lanalyse-diagnostique-des-textes-reglementaires-et-legislatifs-nationaux-et-appuyer-le-gouvernement-de-la-guinee-dans-lharmonisation-de-ces-textes-avec-le/>

15003 - Mali : Analyse Diagnostique des textes réglementaires et législatifs nationaux et appui au Gouvernement dans l'harmonisation de ces textes avec le cadre de l'OMVS. - 2017 : Dakar, Sénégal. - 84p. ; tabl.. - OMVS ; Keïta, Amadou Tidiani

Résumé : Les pays riverains du fleuve Sénégal affichent une volonté politique commune de doter le fleuve d'un statut international et de mettre en place les instruments et les principes de la gestion de ses ressources. La charte des eaux du Sénégal entrée en vigueur en 2002, fédère l'ensemble des Etats membres à la convention autour d'un ensemble de règles et de modalités consensuelles de gestion durable des ressources en eaux et de l'environnement du bassin du fleuve Sénégal. Il faut signaler que certaines dispositions de la charte sont déjà prises en compte au niveau de la coopération entre les pays riverains, mais d'autres parmi lesquelles la préservation de l'environnement, entre autres impliquera des actions au niveau de chaque pays où des conditions nécessaires pour une application effective de la charte doivent être prises. Le présent Rapport qui porte sur l'analyse diagnostique des textes réglementaires et législatifs du Mali relatifs à la gestion de l'eau et de l'environnement, se situe dans le cadre de ce nivellement juridique. L'objectif principal est d'appuyer le Gouvernement du Mali dans l'harmonisation de ses textes avec le cadre juridique et réglementaire de l'OMVS (Charte des eaux, Conventions du fleuve Sénégal, ...). L'étude appuiera le Mali pour identifier et mettre en place un environnement réglementaire et institutionnel propice pour une mise en oeuvre effective de la charte des eaux au niveau de son territoire national. Ce processus est accompagné d'une large campagne de vulgarisation en vue d'améliorer l'appropriation et la connaissance de l'OMVS et la charte des eaux par les acteurs nationaux.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15003-diagnostique-des-textes-reglementaires-et-legislatifs-nationaux-et-appuyer-le-gouvernement-dans-l-harmonisation-de-ces-textes-avec-le-cadre-de-lomvs-mali/>

15004 – Analyse diagnostique des textes réglementaires et législatifs nationaux et appui au gouvernement dans l'harmonisation de ces textes avec le cadre de l'OMVS afin d'intégrer les mesures nécessaires à l'application de la Charte des Eaux du Bassin du fleuve Sénégal : le cas de la Mauritanie - Analyse diagnostique et plan d'actions. – 2018 : Dakar, Sénégal. - 47p.tabl. – OMVS ; Brahim OULD ABDELKADER

Résumé : La Charte des eaux du fleuve Sénégal entrée en vigueur en 2002 s'inscrit dans les efforts de l'OMVS visant à protéger les ressources en eau et à orienter leurs utilisations vers les objectifs de développement économique des Etats membres de l'OMVS et de réalisation du bien-être de leurs populations. Elle vise comme objectif le renforcement des liens entre les Etats afin de faire davantage du fleuve Sénégal un moyen de rapprochement et de développement, au lieu d'une source de conflits et de tensions sociales. En dépit de son importance capitale dans la réalisation des objectifs économiques, sociaux et environnementaux, une application effective de la Charte des Eaux tarde à se concrétiser dans les Etats pour des raisons divergentes entre elle et les textes nationaux régissant l'utilisation des ressources naturelles des pays du bassin du fleuve Sénégal. La présente consultation vise à dépasser cette contrainte par la proposition d'un texte juridique permettant de créer les conditions légales de l'application en Mauritanie de la Charte des eaux et l'élaboration d'un plan d'actions de mise en oeuvre. L'étude s'articule autour d'axes comprenant à la fois une analyse de la Charte des eaux ; un diagnostic du cadre juridique national de l'eau et de l'environnement et sa comparaison avec les dispositions de la charte des Eaux ; la proposition d'un décret portant application de la Charte des Eaux et l'élaboration d'un plan d'actions de mise en oeuvre de la Charte.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15004-analyse-diagnostique-des-textes-reglementaires-et-legislatifs-nationaux-et-appuyer-le-gouvernement-dans-lharmonisation-de-ces-textes-avec-le-cadre-de-lomvs-afin-dintegrer-les-mesures-nec/>

E. ECONOMIE AGRICOLE, DEVELOPPEMENT ET SOCIOLOGIE RURALE

E11 - Economie et politique foncières

15008 – Le foncier au Sénégal : état des lieux et perspectives pour la modernisation de l’agriculture : document technique. – 2017 : Dakar, Sénégal. – 80 p. ; tabl. ; bibl. – Académie Nationale des Sciences et Techniques (ANTS)

Résumé : Les enjeux actuels de la réflexion sur le foncier se structurent autour de plusieurs axes principaux parmi lesquels figure en bonne place, la gestion durable des ressources naturelles. Celle-ci constitue une préoccupation essentielle dans un contexte caractérisé par de fortes pressions sur les terres et une compétition aiguë entre les différents acteurs pour l’occupation de l’espace. Devant une telle situation, il s’avère indiqué, d’exploiter toutes les connaissances disponibles et de développer une plus grande synergie des acteurs au profit de toutes les parties prenantes.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15008-le-foncier-au-senegal-etat-des-lieux-et-perspectives-pour-la-modernisation-de-lagriculture-document-technique/>

E14 - Economie et politique du développement

15006 - OMVS : Synopsis de mise en valeur du fleuve Sénégal. – 2022 : Dakar : Sénégal. – [n.p] ; Photo. - OMVS

Résumé : Depuis sa création le 11 mars 1972, l’Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal exécute un ambitieux programme de développement multisectoriel et intégré, basé sur la maîtrise et la gestion rationnelle des ressources du bassin. Ce faisant, elle a contourné de nombreux écueils et relevé autant de défis, pour résolument s’imposer aujourd’hui parmi les cadres de développement intégré les plus solides et viables au monde. Aujourd’hui elle est citée en modèle d’organisme de bassin, surtout en raison de son ancrage solide, constitué d’un ensemble de dispositions juridiques et institutionnelles originales qui traduisent une volonté politique de développement commun qui ne s’est jamais démentie. Ce socle juridique s’inspire des rapports séculaires entretenus par les peuples des Etats membres – Guinée, Mali, Mauritanie, Sénégal- et qui ont pour fondements la concorde, la solidarité et le partage . Les pages qui suivent dressent à grands traits les principes et les modalités de la mise en valeur concertée de ce patrimoine commun, le fleuve Sénégal.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15006-mise-en-valeur-du-fleuve-senegal-synopsis-laureat-du-grand-prix-mondial-hassan-ii-de-leau-2022/>

15021 – Le programme Navigation de l’OMVS – Décembre 2021. - Nouakchott, Mauritanie : 2022. – 4 p., ill. - SOGENAV

Résumé : La Projet Navigation sur le fleuve Sénégal constitue le 3^{ème} axe du programme d’infrastructures régionales de l’OMVS. Il vise à installer sur le fleuve une navigation pérenne entre les ports de Saint-Louis au Sénégal et d’Ambidédi au Mali sur une distance de 905 km. La réalisation de ce projet s’étalera sur trois phases. Une première phase appelée Navigation saisonnière (à l’état naturel du fleuve) lancé en 2020, suivie d’une seconde phase dite Phase transitoire (ou phase d’investissement prioritaire avec la réalisation d’infrastructures portuaires, l’aménagement du chenal navigable). La troisième phase du projet, Navigation cible, complètera le projet avec la construction d’un port minéralier en eau profonde et la réalisation d’aménagements portuaires complémentaires.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15021-2/>

E50 - Sociologie rurale et sécurité sociale

15009 - Enjeux émergents de gestion des eaux partagées en Afrique : Comprendre pour prévenir les conflits et renforcer la coopération pour le développement durable et la paix. - 2021 :

Wroclaw, Pologne. - 126 p., tabl., fig., graph, Bibl. - Pôle Eau de Dakar

Résumé : L'ouvrage analyse une quinzaine de cas de différends ainsi que d'exemples réussis ou prometteurs de coopération interétatique autour des ressources en eau partagées en Afrique. Ces études de cas ont permis d'identifier et d'analyser les facteurs facilitant ou contrariant le déclenchement des crises ou la recherche de formules de coopération et de coexistence pacifique. Sur cette base, l'ouvrage tire des enseignements pouvant être utiles pour la mise en valeur coordonnée et durable des ressources en eau du continent et la promotion de la coopération, de la paix et de la sécurité.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15009-2/>

15013 - Une Question de survie : Rapport du Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix. – 2017. - 108p. ill. photo : Genève, Suisse. - Water Hub/ Stratégie Frezight Group/ DDC/ Université de Genève

Résumé : L'eau est, sans l'ombre d'un doute, l'un des défis majeurs du 21e siècle. Le monde doit repenser de manière fondamentale son rapport à l'eau - il s'agit d'une question de survie. La qualité de l'eau représente un problème croissant dans de nombreuses régions du monde souffrant déjà de stress hydrique. Le changement climatique aggrave le problème et ses effets dévastateurs sont visibles déjà dans les inondations, les sécheresses, la fonte des calottes glaciaires ou d'autres catastrophes naturelles. Étant donné que ces facteurs représentent des multiplicateurs de risques de conflits majeurs, et que l'eau est de plus en plus utilisée comme un instrument de guerre, il apparaît toujours plus clairement que cette réalité met en péril la paix et la sécurité dans le monde. D'un autre côté, l'eau est également un outil puissant pour renforcer la coopération. Rien ne peut remplacer l'eau. En tant que telle, elle représente la plus forte incitation pour parvenir à un accord entre les parties intéressées. Plus l'accord est équitable entre les parties, plus les chances d'avoir un accord stable et durable sont élevés. Le partage des bénéfices autour de l'eau, la création d'associations d'usagers de l'eau dans les bassins versants fluviaux, la mise en place d'organisations de gestion de bassins fluviaux, pour n'en citer que quelques-uns, sont des portes d'entrée et des éléments déclencheurs de dialogue ainsi que des incitations à la coopération, et ainsi à la paix et la stabilité sur le long terme. Ce Rapport est le résultat d'un mandat de deux ans qui a permis au Panel de réfléchir aux défis posés par l'eau et la paix. Le Rapport contient l'analyse et les recommandations adoptées par le Panel afin de prévenir les conflits liés à l'eau et faire de l'eau un instrument de paix. Il a l'ambition de relever les défis dans le domaine de l'eau d'une manière structurée et approfondie, à divers niveaux, que ce soit en favorisant de nouvelles pratiques, de nouvelles institutions, la diplomatie de l'eau ou le renforcement de la législation internationale, entre autres.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15013-2/>

Lien du livre :

https://www.genevawaterhub.org/sites/default/files/atoms/files/une_question_de_survie_rapport_panel_mondial_eau_et_paix_finalcouvr.pdf

Ou

<https://fr.stripchat.com/SexyTallSlenderxx?campaignId=744b417321c3113b0be655b7944b5f7c568a863fd6c9d730163696d4711069d6&p1=257395&realDomain=go.xlivrdr.com&sound=off&sourceId=D3O8MG0B9U&stripbotVariation=Empty>

15014 - Projet de mise en place d'un dispositif de gestion des crises dans la langue de Barbarie, Direction Régionale du Développement Communautaire et de la Promotion de l'Équité. – 2021 : Saint-Louis, Sénégal. – 10 p. Direction Régionale du Développement Communautaire et de la Promotion de l'Équité (DRDCPE)

Résumé : Située entre le fleuve Sénégal et l'Océan atlantique, la Langue de Barbarie s'étirant sur 40 km, du sud de Saint-Louis à l'embouchure du fleuve, présente des spécificités à la fois physique et sociale. L'effet du changement climatique y est déjà observable surtout depuis l'ouverture de la brèche en 2003. Au plan social, dans la Langue de Barbarie, les secteurs d'habitation se caractérisent par l'exiguïté et la promiscuité auxquelles s'ajoutent le manque d'infrastructures solides de base, des services urbains déficients et l'appropriation de l'espace public. Cette cartographie explique en partie le fait qu'on y enregistre des conflits latents extra communautaires qui portent un sérieux coup à la cohésion sociale (conflits de chefferie, conflits entre pêcheurs, conflits entre services techniques de l'état et les pêcheurs, problèmes de licences de pêche, saccages et incendie d'espaces publics...). Malgré les mécanismes locaux de gestion et de prévention de ces crises, il est à noter que l'état des lieux des crises communautaires reste toujours inquiétant dans la Langue de Barbarie. Cette situation nécessite la mise en place d'un dispositif communautaire inclusif pour la prise en charge des crises. Ce nouveau dispositif, chapoté par la Direction Régionale du Développement Communautaire et de la Promotion de l'Équité servira de cadre de dialogue et de concertation inclusive pour la gestion des crises et s'appuiera sur tous les mécanismes et stratégies de régulation déjà existantes dans la localité.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15014-2/>

15016 - Volet santé Sénégal - Consortium Enda Santé et Partenaires - Mise en œuvre du PGIRE / OMVS 2016 – 2019. - Dakar, Sénégal : 2021. – 30 p., tabl. ; fig. - OMVS, Enda Santé

Résumé : La construction d'infrastructures hydrauliques sur le fleuve Sénégal a eu pour conséquences la prolifération des maladies d'origine hydriques comme les schistosomiasés et les paludismes ainsi que d'autres maladies tropicales négligées (MTN). C'est pour lutter contre ces maladies que l'OMVS, à travers le PGIRE, a initié une Composante Santé dont l'objectif est d'atténuer les impacts négatifs liées aux programmes de développement des ressources en eau du bassin du fleuve Sénégal. Sélectionné en tant qu'Agence communautaire, le Consortium Enda Santé et Partenaires est chargé de l'exécution de ce programme de santé basée sur des interventions de masse visant à contribuer à la riposte adéquate (Campagne MILDA, MTN et DMM, Santé communautaire et IEC). Ce rapport fait le point des activités et acquisitions réalisées de 2016 à 2019 dans le cadre de la mise en œuvre de cette sous-composante Santé du PGIRE dans les 5 régions qui constituent la zone d'intervention du projet (Saint Louis, Matam, Louga, Tambacounda et Kédougou).

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15016-2/>

15017 - Volet santé Sénégal - Mise en œuvre du Plan de renforcement des activités IEC/CCC. Rapport final. - Dakar, Sénégal : 2021. – 36 p., tabl. ; fig. - OMVS, Enda Santé

Résumé : Le Volet Santé du PGIRE a été initié par l'OMVS dans l'objectif d'atténuer les effets négatifs de la construction de grandes infrastructures hydrauliques sur le fleuve Sénégal qui fragilisent l'écosystème et exposent les populations riveraines aux maladies liées à l'eau, notamment les Paludismes, les schistosomiasés ainsi que les maladies tropicales négligées. Les activités qui ont démarré en 2016 pour prendre fin en 2019 ont porté essentiellement sur l'organisation de campagnes de distribution des MILDAs, l'organisation de plusieurs campagnes de DMM (distribution de masse de médicaments), la conduite d'activités d'IEC/CCC régulière centrée sur la prévention du paludisme et des principales maladies tropicales négligées.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15017-2/>

15018 - Rapport d'enquêtes LQAS 2021. - Dakar, Sénégal : 2021. – 64 p., tabl. ; fig. - OMVS, Enda Santé

Résumé : La quatrième phase de l'enquête LQAS a été simultanément organisée dans l'ensemble des vingt-quatre (24) districts sanitaires qui constituent la zone d'intervention du PGIRE. Celle-ci a couvert 437 localités (quartiers et villages) et a permis de toucher environ 1824 personnes de cibles différentes (mères, enfants de 0 à 59 mois ; mères d'enfant de 0 à 59 mois ayant de la fièvre les 15 jours précédant l'enquête ; enfants de 9 à 14 ans et Adultes de 15 ans et plus). Toutes les localités ciblées ont été enquêtées et sur les quatre modules du questionnaire, aucune omission n'a été enregistrée. Les indicateurs liés à cette même cible par rapport à la connaissance des signes, des causes et des méthodes préventives du paludisme ont connu des hausses par rapport aux années précédentes. Le pourcentage de femmes ayant donné à leur enfant un traitement contre la fièvre est de 79,5°/contre 80% en 2019. Toutefois, seuls 57% des personnes interviewées affirment que leurs enfants ont pris un traitement dans les 24H après l'apparition de la fièvre, soit une baisse de 3 points par rapport à l'enquête précédente. En ce qui concerne les maladies tropicales négligées (MTN), le questionnaire a été adapté en fonction de la carte d'endémicité qui a orienté la collecte dans les zones où la maladie existe. Aussi bien chez les enfants de 9-14 ans que chez les adultes de plus de 15 ans, sur les vingt-sept indicateurs, seuls 5 ont connu une baisse dont un pour la première cible. Cet indicateur en question concerne la perception du sang dans les urines comme une maladie qui est tout de même, de 78%. Hormis celui-ci, tous les autres concernant cette tranche d'âge, ont connu leur meilleur taux depuis la première édition. Cependant, des efforts doivent être fournis quant au mode de transmission de la schistosomiase avec un taux de 50% malgré une progression de 6 points. Chez les adultes de plus de 15 ans, le mode de transmission des Géo helminthiases est moyennement connu avec un taux de 52% contre 57% au cours de l'édition au cours LQAS précédente. Les modes de transmission et méthodes préventives de la filariose lymphatique ne sont pas en reste avec respectivement 45 à 42%. Ces deux indicateurs sont étroitement liés à la méconnaissance de la maladie dans certaines zones malgré la carte de l'endémicité. Toutefois, il urge de renforcer les activités de sensibilisation au niveau des zones de supervision endémique aux maladies.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15018-2/>

15019 – Les bilharzioses. - Dakar, Sénégal : 2021. – 2 p., ill. - OMVS, Enda Santé

Résumé : Les bilharzioses sont des maladies parasitaires faisant partie de péril fécal. Elles sont dues à un vers appelé Bilharzie qu'on retrouve dans les eaux douces stagnantes ou à faible débit (mares, fleuves, canaux, d'irrigation,) Il existe au Sénégal deux types de bilharzioses la bilharziose urinaires due la schistosoma haematobiuium et la bilharziose intestinale due la schistosoma mansoni.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15019-2/>

15020 – Les maladies tropicales négligées au Sénégal. - Dakar, Sénégal : 2021. – 2 p., ill. - OMVS, Enda Santé

Résumé : Les Maladies Tropicales Négligées (MTN) désignent une vingtaine de maladies évitables, comme la maladie de Chagas, la dengue, le chikungunya, la lèpre, la rage ou encore la gale. Face aux dangers de ces maladies, les autorités sénégalaises ont décidé d'adopter une stratégie de lutte ciblant quatre maladies parmi les MTN. Il s'agit de la filariose lymphatique, communément appelée éléphantiasis, de la bilharziose, de l'onchocercose et des géo helminthiases. Dans le cadre du programme santé du PGIRE, l'accent est mis sur les bilharzioses et les géo helminthiases.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15020-2/>

P - RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT

P01 - Conservation de la nature et ressources foncières

14104 - Etude d'impact environnemental et social complémentaire relative au projet hydroélectrique de gouina rapport final. – 2013 : Auzeville, France. - 247p., ill., tabl.. - Oréade, Brèche ; OMVS

Résumé : Créée en 1972, l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) qui regroupe la Guinée, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal a pour objectif de mettre en valeur les ressources hydrauliques naturelles en vue d'améliorer les conditions de vie des populations vivant dans le bassin du fleuve Sénégal. Ses activités s'articulent autour de la production d'énergie hydroélectrique, de la fourniture d'eau d'irrigation, de la promotion de la navigation fluviale. Après la construction du barrage de Diama en 1986 dans le delta du fleuve Sénégal et du barrage de Manantali en 1988 sur le fleuve Bafing au Mali, des actions ont été entreprises pour la réalisation d'ouvrages de seconde génération au fil de l'eau aux chutes de Felou et de Gouina, dans la région de Kayes au Mali. Pour le projet hydroélectrique de Gouina la réalisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan de Réinstallation des Populations (PRP), repris tous en 2011, ont permis de prendre en compte tous les aspects sociaux et environnementaux de l'aménagement. Pour les aspects environnementaux, il s'agissait principalement de l'analyse des impacts cumulatifs des trois projets de Manantali, de Gouina et de Félou, de la gestion et la protection de la forêt classée de Bagouko ; de l'inventaire des espèces faunes protégées dans la zone du projet et de la mise en œuvre d'un plan de gestion/sauvegarde de ces espèces, de l'analyse des impacts du projet sur les ressources en eau et sur la biodiversité aquatique, de la caractérisation des risques de dissémination et de développement des espèces envahissantes telles que le Typha.

Pour plus de détails, cliquez ici : : <https://cda-omvs.org/14104/>

14994 – Cartographie du bassin du fleuve Sénégal » : Rapport Final de Contrôle qualité des Images Satellites des Lots 1, 2 et 3. – 2019 : Dakar, Sénégal. - 27p.ill., photos. - OMVS ; Geoconsult international

Résumé : Les travaux de contrôle de qualité des images SPOT 6 et 7 acquises par Geoconsult International ont porté sur trois critères principaux (la conformité des images natives, la conformité des orthoimages – la radiométrie, la planimétrie – et l'exhaustivité de la couverture globale du bassin. Les résultats des travaux de contrôles sur l'ensembles des images satellites ont montré que 1.) les images natives des lots 1,2 et 3 sont conformes aux spécifications techniques du cahier de charges et sont recevables dans leurs entières ; 2.) les orthoimages des lots 1,2 et 3 répondent aux exigences des spécifications techniques et sont recevables ; 3.) les orthoimages livrées couvrent l'entière de la zone du bassin du Fleuve Sénégal. Cependant, le rapport note que la mosaïque globale d'orthoimage

présente un gap au niveau des dalles Dalafi (4c et Dalafi 4d) qui nécessitent une reproduction.
Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14994-pgire-ii-rapport-de-contrôle-qualité-des-images-satellites-des-lots-12et3/>

15002 – Evaluation de la vulnérabilité du bassin du fleuve Sénégal face aux changements climatiques – Elaboration d’un plan d’adaptation et de renforcement de la résilience du bassin, ainsi que l’actualisation des modèles de gestion des ressources hydriques utilisés par l’OMVS R3 - rapport du plan d’adaptation et de renforcement de la résilience du bassin. . – 2017 : St-Ouen-Sur-Seine, France. - 45p. ill. photos ; tabl. ; graph.. . – ARTELIA ; OMVS

Résumé : Le bassin du fleuve Sénégal est soumis depuis les années 1970 à des variations climatiques notables qui se sont d’abord manifestées par une sécheresse sévère qui s’est prolongée jusque dans les années 1990. Depuis quelques années, il est observé un raccourcissement de la saison des pluies doublé d’un caractère aléatoire marqué des précipitations. Les quelques mois où il pleut, les précipitations sont plus intenses provoquant des crues et des inondations. La conjonction des changements climatiques et de la pression anthropique non maîtrisée a des conséquences désastreuses sur l’environnement et est potentiellement explosive. Dans ces conditions la vulnérabilité des populations est très élevée. Il est urgent d’opérer une mutation socio-économique qui permette de mieux maîtriser la production des biens dans le respect de l’environnement. Il importe de mettre en place un développement durable. C’est ainsi que dans le cadre du PGIRE II, l’OMVS a commandité une mission d’étude pilotée par ARTELIA en vue de d’évaluer la vulnérabilité du bassin du fleuve Sénégal face aux changements climatiques et l’élaborer un plan pour l’adaptation et le renforcement de la résilience du Bassin, ainsi que l’actualisation des modèles de gestion des ressources hydriques utilisés par l’OMVS.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15002-evaluation-de-la-vulnérabilité-du-bassin-du-fleuve-sénégal-face-vaux-changements-climatiques-et-elaboration-dun-plan-pour-ladaptation-et-le-renforcement-de-la-résilience-du-bassin-ainsi-qu/>

15007 - Un littoral en mouvement : diversité, dynamiques et mutations des territoires frontaliers du sud-ouest du Sénégal et du nord-ouest de la Guinée-Bissau : Ziguinchor, Sedhiou, Oio, Cacheu. – 2017 : Dakar, Sénégal. - 133p. ; ill. ; photos. - ISBN : 979-10-95026-01-3. - Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural (GRDR) ; Dieye E.B.

Résumé : A cheval entre deux pays, le Sénégal et la Guinée-Bissau, séparés par l’histoire, cet espace transfrontalier de la Ségambie méridionale couvre quatre régions administratives : Ziguinchor et Sédhiou au Sénégal, Cacheu et Oio en Guinée-Bissau. D’une superficie de 25.000 km², il compte 1,4 millions d’habitants, soit deux fois plus qu’il y a 40 ans. Devant le décalage important entre les dynamiques réelles et les représentations dominantes de territoires extrêmement divers, une analyse rétrospective, multi-scalaire et multisectorielle s’est imposée. Son objectif a été de décrire les territoires de façon dépassionnée et de replacer dans le long terme (1950-2015) les situations observées aujourd’hui dans la Région. Ce Rapport est le fruit d’un travail collégial entre équipes de la recherche-développement (Département de Géographie de l’Université Assane Seck de Ziguinchor et Unité Mixte de Recherche PALOC -IRD/MNHN-) et opérateurs de terrain (Grdr notamment), membres du LMI PATEO (IRD, UGB). Il présente une information de nature à renouveler le regard sur la Région et à faciliter un dialogue politique constructif à différentes échelles de gouvernance territoriale et entre elles. Au terme de ce travail,

les mobilités humaines apparaissent plus que jamais déterminantes dans l'accomplissement de projets de vie divers, marqués d'un dynamisme inédit. Elles sont sans nul doute une des ressources les plus précieuses pour l'avenir. Dans ce contexte, la circulation des personnes et leur intégration citoyenne s'imposent comme deux priorités, particulièrement à l'échelle de toute la Sénégambie méridionale et plus globalement de l'Afrique de l'Ouest.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15007-un-littoral-en-mouvement-diversite-dynamiques-et-mutations-de-territoires-frontaliers-du-sud-ouest-du-senegal-et-du-nord-ouest-de-la-guinee-bissau/>

15015 – Résumé : Méthodologie pour proposer des limites temporaires de parc national du Moyen Bafing : exposé méthodologique et propositions de scénarios de délimitation pour le parc national. Atelier notion de préservation. 2017. – Conakry, Guinée. – 18 p., fig. ; bibl. - Wild Chimpanzee Foundation; Office Guinéen des Parcs et Réserves

Résumé : La République de Guinée conserve très probablement les dernières plus grandes populations de chimpanzés sauvages (*Pan troglodytes verus*) dont le statut de conservation ne fait que s'aggraver. Les menaces de croissance démographique et de dégradation des habitats vont devenir de plus en plus importantes à l'avenir. L'OGUIPAR et la WCF mènent conjointement un projet de création de Parc National sur les régions de Labé, Mamou et Faranah. Grâce aux nombreuses données biologiques et démographiques cumulées, il est ici proposé une double approche de délimitation de ce Parc National. La première cherche à identifier de façon scientifique la relation entre la biodiversité et la présence anthropique et montre qu'il est possible de traduire facilement de façon spatiale par l'utilisation d'un format de grille et de cellules des propositions de délimitation. Celle-ci a permis d'intégrer les principes de conservation tout en limitant les conflits avec les populations locales en évitant d'inclure les villages dans les zones prioritaires de conservation. La deuxième approche complète la première, en développant la première pour produire des surfaces pour les trois zones qui permettent de développer un programme de gestion optimal et efficace afin d'atteindre les objectifs de la stratégie de conservation. Les bilans biologiques et démographiques permettent de juger et de comparer les deux scénarios proposés. Ces scénarios de délimitation provisoire espèrent trouver une validation consensuelle lors de cet atelier de présentation des limites du parc national du Moyen Bafing, qui pourra alors servir de base à un Arrêté ministériel de classement temporaire. L'étape de validation définitive des limites de ce parc national sera ensuite discutée et négociée avec les communautés locales avant de pouvoir envisager une classification finale par décret présidentiel.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15015-2/>

15022 - Compte rendu de la mission du Haut-Commissaire de L'OMVS au niveau de la Falémé (Kédougou et Kénièba) voyage de presse Dakar. - Dakar, Sénégal : 2019. – 6 p., ill. - OMVS

Résumé : De nos jours l'orpaillage traditionnel est devenu très attractif et constitue, pour les populations à faible revenu, un moyen d'amélioration des conditions de leur subsistance. La pratique de l'orpaillage connaît une évolution importante. Elle a perdu son caractère saisonnier et les sites d'orpaillage restent ouverts tout au long de l'année, ce malgré l'interdiction des autorités qui s'impliquent dans leur fermeture pendant la saison pluvieuse. L'extraction et le traitement de l'or filonien ou éluvionnaire par les orpailleurs sont devenus des pratiques courantes. Les matériels utilisés et le mode d'extraction ont évolué considérablement avec le développement de la technique et de la technologie. En l'absence d'encadrement et de sensibilisation des artisans mineurs sur les concepts

de la protection environnementale et sanitaire, les exploitations traditionnelles conduisent très souvent à une destruction écologique et sanitaire sans précédent. Le présent voyage de presse est la suite logique de ces missions de sensibilisation des acteurs (Parlementaires, Administrations, Collectivités locales. Organisations de la Société Civile, Orpailleurs, ONG, Médias, etc..) sur les impacts négatifs des activités d'orpillage sur la santé humaine, l'environnement et l'écosystème du bassin du fleuve Sénégal.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15022-2/>

15023 - Plan stratégique d'aménagement et de gestion de la forêt classée de Bagouko. - Bamako, Mali : 2020. – 188 p., tabl., fig. cartes. - Groupement pour l'Aménagement et la Gestion de l'Environnement

Résumé : Située dans la région de Kayes, la forêt cde Bagouko a été classée comme patrimoine protégé depuis 1942 puis par décret 0754/P-RM du 29 septembre 2016. Elle est sous le contrôle du service des Eaux et Forêts. La réalisation et la mise en œuvre de ce plan stratégique d'aménagement et de gestion de la forêt classée de Bagouko s'inscrit dans le cadre des objectifs des politiques de gestion participative des ressources forestières au Mali. A cet effet, l'élaboration du plan stratégique d'aménagement et de gestion de la forêt classée de Bagouko, objet de la présente consultation, a pour but de contribuer à la gestion durable des ressources forestières d'une part et à la réduction des conflits entre les acteurs d'autre part dans et autour de la forêt classée. Ce plan stratégique d'aménagement et de gestion servira de document de référence dont disposeront les acteurs de la gestion de cette forêt, notamment les communautés riveraines, les services techniques, les collectivités décentralisées et les ONG pour orienter clairement leurs actions.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15023-2/>

P10 - Ressources en eau et leur gestion

14927 - Impact de la variabilité climatique sur les écoulements dans le haut bassin du fleuve Sénégal. - 2014 : : Dakar, Sénégal. - 369 p., 113 fig., tabl., . - UCAD

Résumé : Comprendre la variabilité du climat et ses implications sur l'hydrologie dans le haut bassin du fleuve Sénégal est une nécessité pour prévoir les conséquences des changements climatiques futurs dans cette région et définir d'éventuelles stratégies d'adaptation. Pour ce faire, on doit disposer de modèles intégrés permettant de relier les scénarios climatiques issus de modèles régionaux. Cette thèse est construite autour de trois grandes parties : la première est relative au contexte de l'étude - les mécanismes qui déterminent le climat et les systèmes hydrologiques ouest-africains et les aspects socio-économiques. La seconde partie est une synthèse et une actualisation des travaux relatifs à la caractérisation des paramètres hydro climatiques dans de la zone d'étude. A cette fin, on a procédé à une caractérisation, dans un premier temps, physiographique de la zone d'étude, ensuite des paramètres hydro climatiques (température, humidité, insolation, ETP, pluviométrie, et enfin l'écoulement). Ces paramètres ont fait l'objet d'une analyse statistique à l'échelle journalière, mensuelle, annuelle et pluriannuelle. L'analyse fréquentielle des pluies et des débits montre que les valeurs des fréquences rares sont importantes aussi bien en périodes humides qu'en périodes sèches. La troisième partie est consacrée à la modélisation hydro climatique. On y traite de la modélisation hydrologique qui est le moyen d'accéder à une meilleure compréhension des processus de surface du cycle de l'eau, en permettant de simuler le comportement d'un hydro système et de tirer toutes les conséquences de l'exploitation de ses résultats. Le deuxième chapitre évalue les impacts potentiels du

changement climatique sur les écoulements. On y étudie comment les modifications de régime pluviométrique se traduisent sur le débit sur la base des données climatiques générées par les modèles régionaux du Programme Ensemble (HadRM3P et RCA), sous les conditions du scénario A 1 B, tels que l'on peut les concevoir à partir des connaissances actuelles sur le changement climatique.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14927-2/>

14995 – Révision du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du fleuve Sénégal à l'horizon 2050 : Evaluation, diagnostics sectoriels et enjeux – état des lieux et diagnostics sectoriels. – 2021 : Nîmes, France. - 465p., ill. ; photos, tabl., graph. - BRL Ingénierie; OMVS

Résumé : L'OMVS, est un organisme de bassin transfrontalier souvent cité comme référence dans la gestion intégrée des ressources en Eau transfrontalières. La construction et la gestion coordonnée d'ouvrages communs constitue un exemple historique en matière de coopération transfrontalière. En 2010, les pays membres de l'OMVS (Guinée, Mali, Mauritanie et Sénégal) ont validé le premier Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin du fleuve Sénégal – SDAGE - qui est un outil supranational pour planifier la gestion intégrée des ressources en eau par les Etats membres. Ce SDAGE 2010 a ainsi guidé depuis les activités de l'OMVS en matière de planification et de gestion de la ressource en eau du bassin du Fleuve Sénégal (horizon 2025). Après plus de 10 ans de mise en œuvre, les SDAGEs 2010 se mettent à jour en raison des changements nombreux survenus dans le bassin depuis 10 ans (nouveaux aménagements, besoins en eau plus importants, changement climatique, actualisation des documents de planification nationaux, actualisation des coûts des mesures préconisées, besoin d'un Plan d'Investissement Climatique, etc...). Sous la houlette des cabinets BRL Ingénierie et le Centre de Suivi Ecologique en partenariat avec l'Institut de Recherche pour le Développement, la présente étude a pour objet de réviser le SDAGE 2010 avec un nouvel horizon sur 2050. La prestation se déroulera en 5 phases : (1) une phase de démarrage (Phase 0), pour cadrer les attentes détaillées de l'OMVS, de pré-identifier les enjeux, et de finaliser la méthode d'intervention ; (2) une phase dite « évaluation, diagnostics sectoriels et enjeux » (Phase 1), ayant pour objectif de réaliser une évaluation rapide de la préparation et de la mise en œuvre du SDAGE 2010, d'actualiser et compléter l'état des lieux du bassin ; (3) une phase d'élaboration des schémas directeurs sectoriels (Phase 2) dont le contenu est une révision des schémas directeurs sectoriels établis lors du SDAGE 2010 ; (4) une phase de formulation du SDAGE révisé – SDAGE 2050 (Phase 3) qui constitue le cœur de la démarche devant remettre en cohérence l'ensemble des schémas directeurs autour d'un plan de gestion assorti d'une programmation harmonisée des interventions ; (5) une phase d'élaboration d'un Plan d'Investissement Climatique – PIC (phase 4).

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14995-revision-du-schema-directeur-damenagement-et-de-gestion-des-eaux-sdage-du-fleuve-senegal-a-lhorizon-2050-evaluation-diagnostics-sectoriels-et-enjeux-etat-des-lieux-et-diagnostics-sect/>

14996 – Révision du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du fleuve Sénégal à l'horizon 2050 : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). - 2022 : Nîmes, France. - 299p., ill., photos ; tabl. ; graph. - BRL Ingénierie

Résumé : Le SDAGE est un plan de gestion des ressources en eau supranational à l'échelle du BFS. Il décline la mise en œuvre de la GIRE à travers un programme d'actions permettant l'amélioration des conditions de vie de la population tout en respectant l'environnement. La mise en œuvre du premier SDAGE du BFS élaboré en 2010 a duré plus de 10 ans (2010-2022) et a concerné principalement les enjeux suivants : (1) limiter les risques d'inondation, améliorer les comportements, (2) améliorer la connaissance de l'état du bassin, (3) préserver l'environnement et s'adapter au changement climatique ; (4) développer les solidarités dans le bassin et appuyer le développement minier et industriel. Ces dispositions ont donné lieu pendant la dernière décennie à de nombreux projets/programmes (suivie de la qualité des eaux, plan d'action stratégique, Analyse diagnostique

transfrontalière, Evaluation stratégique régionale, la monographie du fleuve Sénégal, Réseau de transport de l'énergie, politique énergétique commune, vulnérabilité du BFS au changement climatique, plan d'action de lutte contre l'inondation, etc.) Les usages de l'eau du Bassin du Fleuve Sénégal ont beaucoup évolué depuis dix ans, le SDAGE 2010 n'intégrait pas certaines analyses jugées aujourd'hui nécessaires comme l'utilisation d'outils d'aide à la décision permettant de comparer les scénarios futurs de développement des ressources en eau ; la modélisation du changement climatique et l'élaboration d'un Plan d'Investissement Climat ; la prise en compte des Objectifs de Développement Durable (ODD), ; la définition d'un système de suivi-évaluation clair et robuste ; une planification à l'horizon 2050 ; des outils de communication pertinents (présentation, posters, flyers...). Il était donc nécessaire, en 2022, de réviser le SDAGE 2010, à l'horizon 2050. Ce nouveau document portera ainsi le nom de SDAGE 2050, pour éviter toute confusion avec le SDAGE précédent. Les deux piliers de l'élaboration du SDAGE 2050 ont été la concertation et la modélisation.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14996-revision-du-schema-directeur-damenagement-et-de-gestion-des-eaux-du-bassin-du-fleuve-senegal-a-lhorizon-2050-schema-directeur-damenagement-et-de-gestion-des-eaux-sdage/>

14997 – Révision du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du fleuve Sénégal à l'horizon 2050 : Plan d'Investissement Climat – PIC. – 2022 : Nimes, France. - 98p., ill. ; photos ; tabl. ; graph. - BRL Ingénierie

Résumé : L'Afrique compte parmi les continents les plus vulnérables au changement climatique en raison de la combinaison des effets attendus du changement climatique, des défis actuels en termes de développement, d'un fort niveau de pauvreté et d'une faible capacité d'adaptation. Pour le bassin du fleuve Sénégal, il devra faire face à un stress accru sur les ressources en eau, déjà menacées par la surexploitation, en particulier dans les régions sujettes à la sécheresse, et la dégradation de leur qualité. De plus, le bassin souffre d'un déficit d'adaptation significatif. Cependant on observe une réelle attention et motivation des autorités nationales et locales pour s'équiper afin de faire face aux aléas climatiques actuels, ainsi qu'aux événements climatiques anticipés du fait du changement climatique. Cette variabilité climatique inhérente a toujours été un obstacle au développement du bassin. Le changement climatique amplifiera ces phénomènes extrêmes et générera de nouveaux obstacles à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable en lien, entre autres, avec la gestion de l'eau, la sécurité alimentaire, la durabilité environnementale et la santé. Il augmentera le risque de catastrophes naturelles telles que les inondations ou les sécheresses, la dégradera la biodiversité et des écosystèmes associés au fleuve. Il impactera négativement tous les secteurs économiques. Ces impacts dont la combinaison amplifie leurs effets menacent la sécurité alimentaire et énergétique, le développement économique et la préservation des écosystèmes du BFS. Mais l'OMVS avec une longue histoire de coopération entre les pays riverains, une Organisation stable, active et motivée pour rendre le BFS résilient face au changement climatique constitue un socle de la résilience à l'échelle du bassin au changement climatique. Le Plan d'Investissement Climat (PIC) rassemble les mesures d'adaptation envisagées dans le Bassin du Fleuve Sénégal et constitue un outil de mobilisation des sources de financements de l'adaptation et notamment des fonds dédiés au climat. Comprenant 114 actions, organisées en 11 composantes, le PIC s'articule autour de 2 grands axes : l'amélioration des connaissances et la mise en œuvre d'actions de résilience face au changement climatique.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14997-revision-du-schema-directeur-damenagement-et-de-gestion-des-eaux-du-fleuve-senegal-a-lhorizon-2050-plan-dinvestissement-climat/>

14499 – Cartographie du bassin du fleuve Sénégal : Rapport de fin de phase 1 - volume 1 : Etat des Lieux - Synthèse, analyse et recommandations. – 2022 : Nimes, France. - 98p., ill., photos, tabl., graph. - BRL Ingénierie

Résumé : L'objectif principal du projet de cartographie du Bassin du fleuve Sénégal est de doter l'OMVS d'une base de données cartographiques homogènes et de cartes de bases à l'échelle de 1/50.000^{ème} sur l'ensemble du bassin. En outre, une étude diachronique sur une trentaine d'années sera réalisée afin de dégager les grandes tendances et les évolutions récentes des écosystèmes. Ces données permettront un meilleur suivi de l'environnement du bassin, une amélioration de la gestion durable des ressources naturelles et le suivi renforcé de l'impact des processus naturels et anthropiques. Le présent rapport découle de l'analyse des capacités réalisée pendant les missions de terrain et des besoins en matériel, logiciels et compétences estimés, eu égard aux tâches à accomplir par les agents de l'OMVS pour l'exploitation et la mise à jour des cartes et bases de données.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14999-volet-cartographie-du-bassin-du-fleuve-senegal-rapport-de-fin-de-phase-1-volume-1-etats-des-lieux-synthese-analyse-et-recommandations/>

15000 - Cartographie du bassin du fleuve Sénégal - Phase 3 – Elaboration de la base de cartographique : Rapport technique de production et d'utilisation. – 2020 : Dakar, Sénégal. - 36p., ill., photos, tabl.,graph. . - OMVS/Geoconsult International

Résumé : L'étude Cartographie du Bassin du fleuve Sénégal poursuit trois objectifs : 1.) élaborer des cartes de base, des bases de données et réaliser une étude diachronique de l'occupation du sol ; 2). acquérir des images satellites et un Modèle Numérique de terrain (MNT) et de données nécessaires à la réalisation des cartes de base et des cartes diachroniques ; 3). renforcer les capacités de l'OMVS et des cellules nationales de l'OMVS. Les travaux de terrain de collecte et de traitement ont permis de produire un lot de cartes diverses au 1/50000 (lot 1 et lot 2), une carte diachronique au 100.000 du bassin et une base de données SIG géodatabase (.gdb).

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15000-volet-cartographique-du-bassin-du-fleuve-senegal-phase-3-elaboration-de-la-base-de-cartographie-rapport-technique-de-production-et-dutilisation/>

15001 - Cartographie du bassin du fleuve Sénégal - Phase 3 – Elaboration de la base de cartographique. Rapport de fin de phase 1 : volume 3 : Plan de renforcement des capacités. – 2018 : Dakar, Sénégal. - 16p. cartes. - OMVS/Géo Consult International

Résumé : Dans le cadre du déroulement de l'étude portant sur la Cartographie du bassin du fleuve Sénégal, Le présent rapport constitue le Plan de renforcement des capacités. Ce plan de renforcement des capacités en géomatique (télédétection et SIG) est destiné à assurer le transfert de compétences par le biais de la formation des experts pour permettre à l'OMVS et aux Etats de s'approprier au mieux des résultats de l'étude. Il porte sur le thème « Méthodologie de la cartographie et mise en place d'une base de données associée » et concerne le Haut-Commissariat et les Sociétés de gestion - SOGED, SOGEM, SOGENAV. Cette formation est constituée en deux phases : une formation approfondie (utilisation des outils composant les SIGs) et une autre séance dite formation générale (collecte, traitement, affichage et publication des informations géographiques).

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15001-volet-cartographie-du-bassin-du-fleuve-senegal-rapport-de-fin-de-phase-1-volume-3-plan-de-renforcement-de/>

15005 - Régionalisation des paramètres du modèle GR2M dans le bassin de la Gambie. – 2023 : Saint-Louis, Sénégal. - 48 p.; tab., fig., biblio . - Université Gaston BERGER ; NDIAYE, Tegue Diagne

Résumé : En Afrique de l'Ouest, un suivi continu des ressources en eau des bassins versants se fait de plus en plus rare et les chroniques de données disponibles sont lacunaires en dépit des efforts accomplis par les services nationaux qui gèrent les réseaux de suivi hydrométriques. En effet, les services hydrologiques nationaux ont des difficultés à assurer un suivi adéquat des cours d'eau en raison d'un manque de ressources financières et humaines. La connaissance de la ressource est donc limitée par l'inaccessibilité des données hydro-climatiques observées, leur caractère lacunaire et la faible densité spatiale des stations de mesure. Ainsi, l'objectif de cette présente étude est d'estimer les apports en eau dans le bassin versant du fleuve Gambie via une régionalisation des paramètres du modèle hydrologique GR2M. La méthode de régionalisation s'appuie dans un premier temps sur la connaissance des jeux de paramètres sur les bassins dont on dispose des données hydrologiques, pour, dans un second temps prévoir les jeux de paramètres sur des bassins non jaugés. La démarche méthodologique adoptée comporte trois phases : (i) calcul de la pluie moyenne mensuelle et de l'ETP moyenne mensuelle (données d'entrée du modèle GR2M) des sous bassins versants par la méthode distance inverse pondérée au carré; (ii) évaluation de la performance du modèle et la détermination des paramètres X1 et X2 pour les sous bassins dont les chroniques de débit des stations hydrométriques sont au moins de cinq années puis simuler les débits avec les paramètres optimisés X1 et X2 ; (iii) interpolation des paramètres X1 et X2 afin de générer de nouveaux paramètres régionalisés X'1 et X'2 pour les dix-huit bassins puis simuler les débits avec les paramètres X'1 et X'2 ensuite comparer les débits simulés en phase (ii) et (iii) avec KGE et PBIAS comme critère d'évaluation du modèle GR2M. Les résultats obtenus montrent que la démarche de régionalisation ne donne pas des résultats concluants ce qui limite la connaissance des ressources en eau des bassins versants non jaugés par cette approche. *(Résumé d'auteur)*

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15005-2/>

15010 - Walangan, l'eau qui danse. Le delta du Sénégal en résistance. - 2022 : La Liane. - Paris, France. - 239p. ill., photo. - Barou Yves . - ISBN : 978-2-97622-254-5

Résumé : Du Fouta Djallon, château d'eau de l'Afrique de l'Ouest, en Guinée, jusqu'à Saint-Louis, l'ancienne capitale de l'Afrique Occidentale, en passant par le Mali et la Mauritanie, le fleuve fait fi des frontières et façonne des paysages authentiques généreux pour les yeux. En saisir les lumières et les émotions avec un regard croisé franco-sénégalais et des rencontres pour en comprendre les enjeux et l'avenir. Une découverte de ses paysages, de ses villages, de ses légendes, des populations riveraines, des conséquences de la sécheresse et du réchauffement climatique. Entre nostalgie de la grandeur passée et prémisses du développement ! La promesse d'un fleuve c'est de rejoindre la mer ! Mais ses méandres et ses surprises, aux sources comme à l'embouchure, nous entraînent beaucoup plus loin.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15010-2/>

15011 - Etude du régime hydrologique du fleuve Gambie : caractérisation des étiages et statistiques des déficits. – 1999 : Dakar, Sénégal. - 73p. ill. tabl. graph. - Edmond Nicaise MALANDA NIMY ; UCAD

Résumé : L'Afrique au Sud du Sahara a connu dans son ensemble une baisse des précipitations à partir des années 1968 qui a eu des répercussions sur les régimes hydrologiques de la plupart des cours d'eau de la région. Le Fleuve Gambie n'a pas été épargné par ce phénomène. Compte tenu de la forte dépendance entre le régime pluviométrique et les débits, il s'en est suivi un déficit d'écoulement important qui a été étudié à partir des étiages à la station hydrométrique de Kédougou. On a d'abord

considéré les étiages comme un phénomène hydrologique extrême. Dans ce cas l'accent été mis sur la variabilité temporelle de quelques variables hydrologiques caractéristiques de l'écoulement tels que les débits maximaux annuels, les modules, les débits caractéristiques d'étiage (DCE, dépassé 355 jours dans l'année)., ainsi que les débits caractéristiques dépassés en mois dans l'année (DCN) qui ont fait l'objet d'une analyse statistique, avec en particulier le calcul des quantiles et de leur intervalle de confiance. Le lissage à l'aide d'une moyenne mobile de ces paramètres indique généralement une tendance à la baisse. Les coefficients de tarissement ont également été calculés graphiquement à l'aide des débits moyens mensuels et à l'aide des débits moyens journaliers en utilisant la formule de tarissement. Sur la chronique d'observations disponibles, on a noté une augmentation sensible de ces coefficients. L'étiage a ensuite été considéré en termes de demande en eau. A partir de seuils hydrologiques définis soit par rapport à un besoin en eau, soit par rapport au quantile d'un débit caractéristique, puis on a constitué les séries chronologiques de variables aléatoires caractérisant la sévérité des étiages, que ce soit la durée ou le volume déficitaire. On a enfin recherché un modèle probabiliste qui peut être utilisé pour tester les performances de différents schémas de gestion de ressources en eau. (résumé d'auteur)

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15011-2/>

15012 - Etude statistique et modélisation pluie-débit à l'aide des modèles conceptuels globaux GR4J et GR2M : application sur le bassin versant du fleuve Gambie à la station de Kédougou. – 2009 : Dakar, Sénégal. - Collectivité : 184p. ill. graph., tabl. . - Edmond Nicaise MALANDA NIMY ; UCAD

Résumé : Le continent africain a connu un déficit pluviométrique qui eût des impacts importants sur la plupart des grands ensembles hydrologiques. L'intensité de ce déficit a touché, à des degrés divers, la plupart des bassins hydrologiques. Le bassin du fleuve Gambie n'a pas échappé aux conséquences de ce changement climatique. La sévérité de ce phénomène a été très marquée dans la zone sahélienne qui a connu une sécheresse vers les années 1968. La dépendance du fleuve Gambie au régime des précipitations du bassin versant hydrologique répercute les effets du déficit pluviométrique sur celui-ci. L'objectif de ce travail est de disposer d'un outil de gestion des ressources en eau du fleuve dans ce contexte de déficit pluviométrique. Un calage du modèle est ainsi fait puis le modèle est utilisé pour générer la série des débits des années manquantes à partir de la série des observations des pluies. Après une analyse statistique des séries des pluies et des débits du bassin versant du fleuve Gambie, on a utilisé deux modèles pluie - débit globaux GR4J et GR2M. De cette analyse statistique, il ressort que la plupart des séries que nous avons utilisées sont aléatoires et homogènes. Partant de ces résultats, nous avons procédé à la détermination des quantités des séries des pluies mensuelles et annuelles et des séries des débits Caractéristiques. Un ajustement statistique aux lois de Gauss et de Gumbel a permis de constater que ces séries s'ajustent mieux à la loi de Gauss. Puis nous avons complété cet ajustement avec d'autres lois statistiques grâce au logiciel HYDRACCESS développé par l'IRD. Le test de Yves Brunet Moret a permis d'affirmer que la loi la mieux adaptée à nos séries est celle de Gauss. Ce test recherche la divergence entre l'échantillon observé et l'échantillon idéal (Brunet Moret, 1978). Ceci vient confirmer les résultats des premiers ajustements. Les modèles globaux GR4J et GR2M utilisés se sont révélés efficaces pour la gestion des ressources en eau du fleuve Gambie. L'appréciation de cette efficacité s'est faite grâce aux critères de Nash qui ont donnés des valeurs supérieures à 70%, limite en deçà de laquelle un modèle serait dit inefficace. Pour arriver à ces résultats, il a été nécessaire de faire un calage préalable du modèle suivit d'un ajustement des paramètres. (résumé d'auteur)

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15012-2/>